

FUTUR(E) APPRENTI(E)

Le premier logement

LES INFOS UTILES



iFIR
AIN RHÔNE LOIRE
l'apprentissage autrement

Quelles aides au logement ?

Tu peux bénéficier d'aides et de services pour te loger

Tu es à la recherche d'un logement près de ton centre de formation ou de ton entreprise d'accueil ? Tu as besoin d'un coup de pouce pour payer ton loyer ? Action Logement est là pour t'aider !

Un site dédié aux alternants

alternant.actionlogement.fr te permet, grâce à un simple test d'éligibilité, de connaître les aides et services Action Logement auxquels tu peux prétendre !

- Subvention **jusqu'à 100€ par mois** pour alléger le montant du loyer pendant 18 mois,
- Financement du **dépôt de garantie**,
- **Garantie de loyer** gratuite*.

Une démarche simple et pratique

La demande de ces aides se fait directement par une saisie en ligne. Ces aides sont cumulables.

Recherche de logement

Tu as besoin d'un logement, les équipes d'Action Logement Services prennent contact avec toi dans les plus brefs délais afin de t'aider à trouver un logement.

Pour être accompagnée rapidement, mentionne que tu as trouvé un CFA/Centre de formation ou une Entreprise et que tu as besoin d'un logement.

Fais le test d'éligibilité
aux aides Action Logement
en quelques clics

sur www.alternant.actionlogement.fr

et saisis tes demandes d'aides
directement en ligne !

*Plus d'infos et démarche en ligne sur
www.visale.fr

Plus d'informations sur les aides Action Logement
www.actionlogement.fr

Un crédit t'engage et doit être remboursé. Vérifie tes capacités de remboursement avant de t'engager. Les aides et prêts Action Logement sont soumis à conditions et octroyés sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Ils sont disponibles dans la limite du montant maximal des enveloppes fixées par les réglementations en vigueur.

Tes aides au logement



L'APL : l'Aide Personnalisée au Logement

Cette aide s'adresse au locataire d'un logement dit conventionné. Le propriétaire a signé un accord avec l'État, qui l'engage à louer son logement sous certaines conditions. Elle est versée directement au propriétaire qui la déduit du loyer.

Pour en bénéficier renseignez-vous auprès de la CAF.
www.caf.fr

MOBILI PASS

Ton employeur prend en charge une recherche de logement en France. Tu bénéficies des services d'une société de relocation et si nécessaire, d'un prêt à 1% pour le financement de tes frais d'agence et/ou double charge de loyer.

www.actionlogement.fr
Rubrique Produits et Services

LOCA PASS

Action Logement te propose un prêt de 500€ max à taux 0 pour le financement de ton dépôt de garantie.

www.actionlogement.fr
Rubrique Produits et Services

MOBILI JEUNE

Action Logement prend en charge une partie de ton loyer pendant la durée de ta formation : subvention jusqu'à 100€/mois.

www.actionlogement.fr
Rubrique Produits et Services

PAS DE GARANT ? LA GARANTIE VISALE EXISTE !

Pas besoin de demander à un parent ou à un proche de se porter garant pour toi. Action Logement se porte garant auprès de ton bailleur. La garantie de loyer est gratuite sur toute la durée d'occupation du bail dans tout type de parc.

Nouveau : Visale couvre également le bail mobilité et les dégradations locatives !

www.visale.fr

Nos conseils pratiques

Cherche ton logement sur les sites des résidences



- **Centre international de séjour : uniquement pour un court séjour**
www.cis-lyon.com
- **L' escale Lyonnaise**
www.escale-lyonnaise.org
- **CAP Etudes**
www.cap-etudes.com
- **Studélites**
www.studelites.com
- **SuitÉtudes**
www.suitetudes.com
- **So coloco**
www.socoloco.com
- **Le SIRA : Service Interdépartemental pour la réussite des Alternants**
www.le-sira.eu
- **Résidence étudiante du Crous - Jean Mermoz**
www.crous-lyon.fr
- **Form'toit - Région Auvergne Rhône-Alpes**
www.formtoit.org

Renseigne-toi auprès de structures adaptées

Plusieurs structures peuvent t'accompagner dans ta démarche de recherche !



Cette structure peut te conseiller gratuitement sur les aides auxquelles tu as droit. Si tu habites à plus de 70km de Lyon et que ton entreprise a plus de 11 salariés, ViaHumanis peut t'accompagner dans ta recherche. Cette structure s'engage à te présenter 3 logements, meublés ou non.

Tu bénéficieras d'une aide pouvant aller jusqu'à 100€/mois, d'un prêt à 0% pour le dépôt de garantie et d'un taux à 1% logement dans les 6 mois du contrat d'apprentissage, en 1ère et 2ème année.

CONTACT : Florian CHAMPION
330, allée des Hêtres - Hall E - 69760 Limonest
www.via-humanis.fr



LE COMITÉ LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES

Cette structure accueille toute personne de 18 à 30 ans souhaitant concrétiser son projet de logement. Les jeunes se rendent pour un premier entretien sans rendez-vous sur la permanence du secteur d'origine.

3 rue de l'abbé Rozier - 69004 Lyon
04 72 17 92 71 - cclaj.lyon@cclajlyon.fr
www.rhonealpes-uncllaj.org